

**SECTION I : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°
DNCMP/387/F/2026 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT**

1. Objet

Dans le cadre de la mise œuvre des activités du Programme d'Appui au Secteur de l'Eau et au renforcement de la Résilience au Changement Climatique (PASEREC), il est prévu l'acquisition du matériel roulant ; il invite les Soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture de trois (03) véhicules 4x4 double cabine tropicalisée pour PASEREC.

2. Financement du Marché

Le marché est financé par le Don de la Banque Africaine de Développement.

Don FAT N° : 5900155018609

Projet : P-BI-E00-002

Le Maître de l'Ouvrage est le Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural.

3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par un Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes Personnes Physiques ou Morales *[qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou, association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File]* et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

Les fournitures objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont réparties en un seul (01) lot :

La livraison des véhicules se fera dans les locaux du PASEREC, sis à ROHERO 1, Avenue d'Italie N° 16.

4. Condition de participation

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout Soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.



5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 9 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au secrétariat du PASEREC, sis à ROHERO 1, Avenue d'Italie N° 16, Téléphone : 79 900 709 ou 62 115 802.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du PASEREC, sis à ROHERO 1, Avenue d'Italie N° 16 sur présentation de bordereaux de versement **de cinquante mille Francs Burundi (50 000 BIF) dont vingt-cinq mille Francs Burundi (25 000 BIF) au compte CC 10003 ouvert à la BRB au nom du Trésor Public et vingt-cinq mille Francs Burundi (25 000 BIF) au compte N° 03104582387 ouvert à la BRB au nom du Programme PASEREC.**

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du Programme PASEREC, Monsieur **Anicet NKURIKIYE**, Adresse : Mairie de Bujumbura, Commune de MUKAZA, Zone ROHERO, Avenue de l'Italie N°16, Tél. : (+257) 68 230 094/(+257) 68 251 620 /62 115 802, E-mail : paserecph1@gmail.com avec copie à nkurikiyeanicet@gmail.com; francois.moussavou.moussavou2009@gmail.com ; et nijaline2@gmail.com en mentionnant la référence de publication indiquée ci - haut, au moins Dix (10) jours avant la date limite de remise des offres.

6. Qualification du Candidat

Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire nette de soumission de Cinq Millions Trois Cent Mille Francs Burundi 5 300 000 BIF).

Les offres doivent être accompagnées de l'original du bordereau d'achat du DAO.

Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

Les offres, sous pli fermé, doivent être déposées au secrétariat du PASEREC, sis ROHERO 1, Avenue d'Italie N° 16 : Téléphone : 79 900 709 ou 62 115802 ; au plus tard le 25/11/2025 avant 9 heures 30 minutes.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération. Elle sera retournée au soumissionnaire sans une autre forme de considération.

Ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 26./1../2026 à 10 heures précise (heure locale) en présence des Soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Qualification des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

o Au niveau administratif :

1. Les statuts juridiques du soumissionnaire (personne morale);
2. La garantie de soumission de 5.300.000 FBU suivant le modèle du DAO ;
3. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original et en cours de validité le jour de l'ouverture des offres ;
4. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
5. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR (en cours de validité le jour de l'ouverture des offres);
6. L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce, datant d'au moins 3 mois (en cours de validité le jour de l'ouverture des offres);
7. Le registre de commerce (copie);
8. Les bordereaux de versement pour l'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du présent marché ;
9. L'adresse fixe et connue du Soumissionnaire ;
10. Habilitation du signataire à engager le soumissionnaire notarié ;
11. Caractéristiques techniques ;
12. Autorisation du fabricant en original ;
13. La garantie technique d'un (01) an ;

o Au niveau financier :

1. L'acte de soumission suivant le modèle du DAO ;
2. Le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres ;
3. Le devis quantitatif estimatif.
4. Le délai de livraison est de deux (2) mois.



En cas de groupement

En plus des renseignements demandés aux points ci-dessus, les offres présentées par un groupement de plusieurs entreprises devront remplir les conditions suivantes :

- l'offre doit présenter tous les renseignements administratifs de chaque membre du groupement d'entreprises ; ainsi que le NIF du groupement
- l'offre sera signée de manière à engager tous les membres du groupement ;
- l'un des membres sera nommé responsable du groupement. Cette nomination sera attestée par la présentation d'une procuration signée par les signataires dûment habilités de chacun des membres du groupement notarié ;
- l'offre comprendra un accord provisoire de groupement d'Entreprises qui établira notamment que tous ses membres seront responsables solidairement pour l'exécution du Marché; que le membre responsable sera autorisé à assumer les responsabilités et à recevoir des instructions pour le compte et au nom de l'un des membres et de tous ; que l'ensemble de l'exécution du Marché, y compris les paiements, lui sera exclusivement confié. Au cas où le groupement est déclaré adjudicataire, ses membres doivent fournir un acte légalisé (notarié) de leur groupement.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'une de ces pièces citées ci- hauts, est éliminatoire lors de l'analyse des offres conformément à l'article 183 du code des marchés publics.

Fait à Bujumbura, le 02.. / 01 / 2025

LE COORDONNATEUR DU PASEREC

NKURIKIYE Anicet

